

qualifier d'héroïque la plume de Villon, dont le nom suggère la vilénie sociale et morale ? Si l'on fait l'hypothèse que Marot a utilisé l'adjectif dans un sens plus précis qu'une simple louange, on peut se demander pourquoi ce fin lecteur de Villon a été sensible à une dimension, l'héroïsme, *a priori* marginale dans la poésie de ce dernier, du moins telle que nous la lisons aujourd'hui.

La présente contribution s'attachera à questionner cette interprétation apparemment paradoxale de l'œuvre villonienne : peut-on la considérer comme une poésie héroïque ? Elle interrogera cette notion à double titre, en tant que possible réseau d'écriture traversant les poèmes du *Lais*, du *Testament* et des *Poésies diverses* ; et en tant que prisme de lecture valorisé à un moment crucial de la réception de Villon, celui de sa première transformation en classique.

L'analyse des textes montre que les héros et les héroïnes, loin d'être absents des vers de maître François, y tiennent une place non négligeable aux côtés des clercs dévoyés et des femmes légères. Peut-on analyser ces choix d'écriture à travers la notion de « veine », entendue en moyen français dans le double sens de filon précieux et d'irrigation vitale ? Il est frappant en effet que l'évocation des personnages héroïques appelle chez Villon une composition stylistique particulière, telle que la galerie de portraits à la fois campés et estompés.

Cette enquête, abordée dans les deux premiers volets de la contribution, amènera à interroger les enjeux de la trame héroïque tissée par Villon dans la communication littéraire de son œuvre. Comment ces réseaux de figures ambivalentes, enchevêtrant des temporalités, des valeurs et des tonalités instables, révèlent-ils en creux les tensions qui travaillent la posture même de l'auteur Villon ? En quoi éclairent-ils son goût pour une forme fixe à refrain, la ballade, et la relation qu'il a nouée à travers elle à divers lectorats ? C'est à cette lumière que l'on pourra recontextualiser la lecture proposée par l'édition de 1533, reflet des liens qui ont pu se tramer entre l'écrivain des bas-fonds et les cercles des poètes courtisans, maîtres des vers « héroïques » au début du XVI^e siècle.

« Vers heroïques » et « veine » littéraire en moyen français

L'expression « veine heroïque » forgée par Marot interroge

d'emblée. Villon lui-même n'emploie jamais l'épithète, non plus d'ailleurs qu'il ne se qualifie de poète, terme qu'il réserve, comme il est d'usage au XV^e siècle, aux auteurs de l'Antiquité gréco-romaine⁷.

Pourtant *heroïque* n'est pas rare en moyen français. Dès ses premières mentions chez l'humaniste Nicole Oresme qui l'a popularisé vers 1370, le mot a été employé avec des sens assez précis. Dans une acception restreinte, il renvoie aux personnages tirés de la mythologie et de l'histoire antique ; de manière plus large, il désigne les qualités vertueuses attribuées aux grands hommes, ainsi que le style lyrique élevé qui permet d'évoquer, selon Oresme :

les dictiés des fais et aventures de gens
de tresgrant excellence en vertu, en
noblesce et puissance, comme le roy
Priamus qui fu jadis tres grant en sens et
en bonté, en noblesce, en richesse, tres
biau, tres fort et tres puissant et
excellenment aorné de filz et de filles
biaus et bons⁸.

Les ballades de Villon, notamment la pièce intitulée « Problème », mettent en effet en scène Priam et d'autres personnages antiques. Mais c'est pour en constater l'irréversible disparition, le roi troyen « et toute son armée » ayant été balayés par la puissance de Fortune⁹. La voix de la déesse, qui résonne en première personne dans ce poème, invite le sujet lyrique à ne pas se mesurer à de tels modèles : « pren tout en gré, Villon¹⁰ ! ». Tel est le « problème » posé par l'ultime ballade du *Testament*. Affleurent dans le texte les « vers heroïques » qu'évoquait Oresme dans le double sens précédemment analysé. Mais le rôle des « gens de tresgrant excellence en vertu », le statut que le poète donne à leurs « faits et aventures » échappent aux paradigmes interprétatifs. Sont-ils encore ou ne sont-ils plus des références valides ?

L'héroïsme, monde de référence

L'importance des références aux figures et aux valeurs héroïques dans l'œuvre de Villon est attestée dès le début du *Lais*. Végèce, « saige Rommain, grant conseiller¹¹ » dont les textes décrivent les hauts faits guerriers du passé, est donné comme garant à la prise de parole du poète. Même si ce premier modèle est manifestement ironique, la convocation des *auctoritates* est un geste constant de la

poésie villonienne. Aux côtés des auteurs traditionnels de la sagesse judéo-chrétienne comme saint Paul et Salomon¹², le Parisien cite volontiers des classiques latins, tels que le moraliste Caton, le poète Virgile et le compilateur Valère-Maxime¹³, pour en faire les sources de ses réflexions sur les grands hommes. Son écriture s'affirme par là comme nourrie de culture cléricale, à la différence de l'œuvre lyrique de Charles d'Orléans, prince-poète dont Villon a fréquenté la cour.

Toutefois, ce prestigieux monde de référence implique souvent peu ou pas de transfert entre les actions d'éclat des Anciens et l'inspiration du poète. Quand Villon prétend que son aïeul se nommait « Orrace », c'est pour ajouter aussitôt que cet ancêtre au nom antiquisant a vécu la vie minuscule, « sans couronnes ne ceptres », dont parle et que vit lui-même son peu glorieux descendant¹⁴. Le monde des héros est convoqué mais à distance de l'expérience subjective du poète.

Une veine entre filon et irrigation

Le fonctionnement de l'héroïsme en tant que monde de référence dans la poésie de Villon est en outre complexifié par la notion de « veine » suggérée par Marot. Porteuse d'une double métaphore minérale et sanguine, elle est assez souvent utilisée au tournant du XV^e et du XVI^e siècles pour penser l'acte littéraire, particulièrement dans les textes des Rhétoriciens¹⁵.

La « veine » évoque d'une part l'image du filon thématique et stylistique. Il s'agit de creuser des profondeurs de la mémoire pour traverser l'écriture, se cristallisant dans certaines formes poétiques auxquelles il donne de la préciosité. C'est ainsi que Claire Invention, qui personnifie le travail de construction du texte littéraire dans les *Douze dames de rhétorique* (1463), y est portraiturée sous les traits d'une femme excavant un filon de pierres précieuses du flanc d'une montagne¹⁶. La veine ainsi entendue suppose un travail archéologique pour faire affleurer le souvenir de personnages légendaires et pour leur redonner souffle. Elle est inséparable du geste de rétrospection et du travail de mémoire (*memento*).

La veine est d'autre part le canal sanguin et son flux. Métaphore usuelle du désir en moyen français (*avoir veine qui tend*, c'est en général « aspirer à l'amour ou à la gloire » au XV^e siècle), elle suggère une pulsation interne,

une irrigation dynamique qui parcourt un texte dès lors devenu corps. En ce sens, la veine littéraire donne sa vitalité à l'œuvre qu'elle traverse tout en offrant à l'écrivain la possibilité d'une filiation littéraire : de la « veine héroïque » de Villon hériteront, selon Marot, les jeunes poètes du XVI^e siècle.

À la fois précieux souvenir des grandes figures d'autrefois et promesse d'éternité pour l'auteur qui sait en dynamiser son texte, la « veine héroïque » induit donc une relation assez complexe de l'œuvre poétique au temps passé, présent et futur. Or si cette relation au temps est dans une certaine mesure présente chez Villon comme en témoignent les titres de *Lais* et de *Testament*, elle y diffère considérablement de la résurgence d'un passé magnifié par la légende ; elle n'est pas non plus, en général, l'impulsion dynamique que l'écriture de la gloire donne à une œuvre poétique. Héros et héroïnes forment bien une trame dans l'écriture villonienne, mais leur évocation est en général fragilisée par plusieurs choix stylistiques qui appellent l'attention.

Héros et héroïnes, un univers fragilisé

Galleries héroïques, les ballades du temps jadis

Les noms de personnages tirés de la mythologie, de l'histoire ancienne et de la Bible sont nombreux dans les poèmes de Villon. Ils prennent généralement la forme de listes et s'organisent en galleries de grandes femmes et de grands hommes à la fois spectaculaires et observés de loin¹⁷.

L'effet est particulièrement net dans le couple de ballades consacré, au début du *Testament*, aux dames et aux seigneurs « du temps jadis », selon le titre donné par Marot. Y sont cités treize héroïnes puis quatorze héros en suivant une organisation assez similaire. Les premiers et les derniers vers des deux poèmes sont saturés par des séries de noms fameux, complétés d'épithètes épiques qui soulignent la valeur exceptionnelle des personnages (« la belle Romaine », « la bonne Lorraine », « le bon Breton », v. 330, 349, 381)¹⁸. Les vers centraux floutent au contraire les portraits. La voix lyrique dit avoir oublié les noms des héros ou les passe sous silence (ainsi du « tayo » de Ladislas de Hongrie, qui n'est autre que l'empereur germanique Sigismond de Luxembourg, v. 379)¹⁹, au profit

d'une méditation sur l'inconstance des destins humains (la castration d'Abélard, v. 338-339 ; la mort prématurée du jeune Ladislas, v. 378).

La proximité structurelle des deux ballades souligne également leur traitement différent des temps et des genres de l'héroïsme²⁰. La galerie des dames s'enracine dans la mythologie (Écho) et dans l'Antiquité gréco-romaine (Flora, Archipiadès, Thaïs) avant de se dérouler jusqu'à Jeanne d'Arc, récente incarnation de la vaillance féminine. Celle des seigneurs s'ancre au contraire dans un passé proche. Mis à part Charlemagne, les guerriers évoqués sont tous décédés entre 1380 (Du Guesclin, v. 381) et 1461 (Charles VII, v. 363), date de composition du *Testament*. Les héros sont d'aujourd'hui ; la valeur commune que le poète prête à ces princes et à ces soldats tombés au combat ou disparus de manière tragique est la prouesse militaire, répétée au refrain. Les héroïnes sont quant à elles de jadis, et elles distillent un charme plus ou moins dangereux. Certaines ont été les victimes des hommes, comme Écho et Jeanne, mais la plupart, à l'instar d'Héloïse, de la reine-sirène ou de la meurtrière de Buridan, ont causé la perte de leurs amants. Les femmes puissantes de la ballade sont aussi des femmes publiques, à l'image des antiques courtisanes Flora et Thaïs (v. 330). Le regret que fait naître la disparition des preux fauchés par la mort se teinte, dans l'*ubi sunt* des dames, d'une réflexion misogyne sur les périls de la sexualité féminine, qui sera le fil rouge des pièces insérées ensuite dans le *Testament*²¹.

Reste que le regard genré posé par Villon sur l'héroïsme n'est pas dépourvu d'équivoque. Les listes sont en effet inaugurées dans les deux poèmes par des figures au statut ambigu. Le pontife Calixte III est le seul ecclésiastique à être cité parmi les virils guerriers de la ballade des seigneurs. Quant à la séduisante Archipiadès, elle cache un Alcibiade transgenre, considéré par la culture médiévale tantôt comme une femme tantôt comme un homme²².

Le couple spéculaire formé par les ballades dites du temps jadis au début du *Testament* éclaire les paradoxes de la poésie villonienne dès lors qu'elle convoque des figures héroïques. Ces dernières enclenchent le plus souvent une présentation en galeries spectaculaires ; mais celle-ci est en partie un trompe-l'œil, car la succession paratactique des grands noms les efface souvent aussitôt qu'apparus, sans que leur exemple n'ait apparemment un impact sur le poète et sur le temps présent.

Un héroïsme inactuel ? Fragilités d'un univers de valeurs

Il est significatif de comparer de ce point de vue la ballade des seigneurs déjà citée et la galerie des princes brossée vers 1458 par George Chastelain, chroniqueur officiel de la principauté de Bourgogne. Chastelain et Villon sélectionnent à peu près les mêmes personnages historiques, que le Bourguignon est l'un des premiers en français à qualifier de « contemporains ». Mais l'historiographe vise explicitement à définir un héroïsme actuel pensé dans la filiation de l'Antiquité :

Expedient me semble a mettre ici en conte tous universellement les princes ses contemporains et princes du même temps de sa regnation, afin que par regard jetté sur tous, on pust venir a election d'un entre autres le plus cler et lequel seul en son temps, ou a moins son compaignon, a mery comme nul autre de porter le treshaut et tressubstantieux titre d'Auguste, qui des Romains fut attribué jadis aux empereurs [...] ²³.

Rien de tel dans le *Testament*, où la ronde des défunts dans les ballades du temps jadis ouvre au poème « en vieil langage françoys ». Son refrain « autant en emporte le vent ²⁴ » achève de donner aux deux pièces précédentes un caractère de *vanitas* et de *memento mori*. De fait, l'héroïsme et les vertus qui le définissent s'avèrent le plus souvent un filon tari chez Villon. Déracinés du présent du poète, ils ne lui sont pas « contemporains », à la différence de ce que postule Chastelain. L'héroïsme, ses figures et ses valeurs sont alors rejetées vers un futur potentiellement incertain ou, le plus souvent, dans un passé définitivement révolu.

Le premier cas est illustré par la pièce complexe, six puis quatre huitains encadrant une double ballade d'éloge, que Villon offrit en 1457 pour la naissance de Marie, fille de Charles d'Orléans, et qu'il copia de sa main dans l'album du duc. La louange se fonde sur un triple processus d'héroïsation de la jeune destinataire, propre à séduire ses parents et leur cour. Sa généalogie familiale inscrit la petite fille dans la dynastie des Capétiens, dont est suggérée l'ambition impériale (« du dextre costé Clovis traicte », v. 21 ; « es nobles flancs Cesar conçue », v. 26). Sa naissance attendue la rapproche de la Vierge et du Messie, une analogie nouée par une citation de la célèbre quatrième

églogue de Virgile, annonciatrice du Christ²⁵. Enfin, l'héritière d'Orléans est mise en relation avec des femmes exemplaires de l'Antiquité, regroupées dans une courte liste :

Saige Cassandre, bele Echo,
Digne Judith, caste Lucesse,
Je vous congnoie, noble Dido,
A ma seule dame et maistresse²⁶.

Si l'objectif encomiastique de Villon est clair, la constellation des vertus promises à la jeune Marie par ces modèles est moins aisée à cerner. En effet, si Cassandre était aussi savante qu'Écho était belle, toutes deux ont été notoirement privées de l'écoute de leur entourage masculin. Si Lucrece était chaste, elle a été soumise au viol. La vénérable Judith est la meurtrière d'un tyran. Quant à Didon, incarnation de la veuve en majesté, elle a été abandonnée par un amant de passage dont le poète prend peut-être fugacement les traits²⁷. On peut dès lors se demander quel avenir dessine pour la princesse une telle « veine heroïque », porteuse de filiations symboliques aussi puissantes qu'ambigües.

C'est surtout au passé que la plume villonienne associe des qualités comme le courage des guerriers, la générosité des grands, la gloire des conquérants. Il est particulièrement intéressant que le *Testament* se termine, après le congé du poète déconfit, par une ultime ballade prise en charge par Fortune. Elle y rappelle les victoires qu'elle a de tous temps remportées sur de « vaillans homs » (v. 2068), de « grans roys » (v. 2072) que le modeste rimeur du xv^e siècle est loin d'égaliser. Priam, Hannibal, Scipion, Jules César, Pompée, Jason, Alexandre, Arphaxad, Absalon et Holopherne sont autant de puissants balayés par les coups du destin. La liste que Fortune dresse d'eux amalgame en un tout désordonné ces figures que la culture savante médiévale associait pourtant tantôt à des vertus tantôt à des vices spécifiques ; ainsi de l'orgueil pour César et Alexandre, de la désobéissance pour Absalon ou de la violence pour Holopherne. Or, loin d'illustrer ces différents enjeux moraux, la galerie des héros a ici un seul but : servir de preuve à la fragilité des réputations et au déclin inexorable de toute vie humaine face aux attaques de la Fortune, du temps et de la mort.

La « veine heroïque » de Villon a donc ceci de particulier qu'elle n'est traitée ni comme un filon particulièrement précieux du texte poétique ni comme une irrigation dynamique, la convocation de personnages exemplaires et

de faits glorieux ne permettant guère de renouveler l'inspiration du poète. En établissant une différence nette entre l'univers des héros et le monde de « l'homme sans renommée²⁸ » qu'est Villon, elle renforce au contraire la double tendance à la méditation chrétienne et au rire de dérision qui fait de ce dernier un poète, semble-t-il, typiquement clérical de la fin du Moyen Âge.

Héroïsme / anti-héroïsme : une poésie en tension

Il serait pourtant trop rapide de taxer la remarque marotique de mauvaise lecture de François Villon. L'attention que Marot attire sur ce filon de sens est certes la conséquence d'une lecture sélective : il s'agit de donner pour modèle le style « dont [Villon] use en ses Ballades » au détriment des huitains du *Testament* qui, selon maître Clément, portent sur des « choses basses et particulieres²⁹ » peu susceptibles de passer à la postérité. Mais il semble qu'on peut aussi lire le conseil comme une invitation à étudier en détail la composition du *textum* villonien, que Marot compare à un tissu multicolore : « tellement painct de mille belles couleurs que le temps, qui tout efface, jusques icy ne l'a sceu effacer³⁰ ». Je ferai ici l'hypothèse que la « veine heroïque » a été pour Villon non seulement un fil thématique de ses poèmes mais aussi une couleur possible de la poésie. Essayer de comprendre quels rôles celle-ci a joué dans l'activation des tensions qui traversent l'œuvre de l'écrivain, de la construction de sa posture d'auteur à ses expérimentations stylistiques de la forme ballade, permettra d'expliquer les interprétations contrastées auxquelles l'œuvre villonienne a donné lieu chez les lecteurs, du XV^e siècle à aujourd'hui.

L'anti-héroïsme, une posture d'auteur

L'*Épître à Marie d'Orléans*, déjà mentionnée, est sans doute l'une des compositions de Villon les plus nettement colorées par la rhétorique de l'éloge. Mais la posture construite par l'écrivain y est instable. En effet, après s'être confondu avec le texte sacré de la Bible, son discours revient sur les bienfaits personnels apportés par la naissance de l'héritière, engageant le poète à entrer à son service³¹. Cette privatisation de l'adresse inverse les positions énonciatives du locuteur et de sa destinataire. Elle est un nouveau-né mais déjà plus sage et plus puissante que si « eussiez des ans trente-six³² » ; il a environ cet âge mais se décrit comme un « povre escolier », non sans écho avec

l'identité de l'enfant attardé revendiquée dans le *Débat de Villon et de son cœur* :

Laisse m'en pais ! – pour quoy ? – j'y
 adviseray.
 – Quant sera ce ? – Quant seray hors
 d'enfance³³.

Cette perturbation est un indice précieux pour comprendre pourquoi Villon a rarement assumé en son nom propre les procédés habituels des « dignes formes heroïques » théorisées à la même époque par l'Infortuné dans *L'Instructif de la seconde rhétorique*³⁴. Ce type de communication suppose habituellement que l'auteur se positionne à l'interface des valeurs incarnées par les figures exemplaires du passé et de leur résurgence dans le présent de son public. Dans ce cas, la voix auctoriale est elle-même la « veine » de l'héroïsme, le canal qui en assure la circulation. Si la communication se fait critique à l'égard des antiques modèles, le même *éthos* d'intermédiaire perdure, valorisant cette fois l'autorité réflexive de l'auteur qui invite à contempler l'inanité de la gloire humaine.

Assurément, Villon est familier de ces positions discursives. Mais il les met en tension en problématisant sa propre appartenance au champ de la communication héroïque. Comme on le sait, dans le *Lais* et dans le *Testament*, le poète choisit une posture auctoriale paradoxale : cet homme dans la force de l'âge (« en l'an de mon trentiesme aage ») se montre comme un vieillard pleurant sa « jeunesse folle » ; ce poète qui s'indigne de se voir dénier la « meureté », la maturité du sage, refuse de grandir, bien qu'il ait été un « mauvais enfant³⁵ ». Or à ce jeu de contradictions, l'héroïsme ajoute un paradoxe fructueux. L'écrivain se montre d'autant plus enclin à évoquer des faits d'armes chevaleresques qu'il en est totalement ignorant en tant que clerc. Le comique du *Lais* repose déjà sur cette incohérence burlesque. Inspiré par le *De re militari* de Végèce, François y joue au (faux) chevalier, léguant à Guillaume Villon « [s]es tentes et [s]on pavillon » et à Ythier Marchant « [s]on branc d'acier tranchant »³⁶, dont on devine sans peine le sous-entendu obscène. D'autres legs, comme le « Cheval blanc » accordé à Saint Amant et le « Heaume » offert au commandant du guet, sont les enseignes des tavernes fréquentées par « l'escollier³⁷ ».

Le *Testament* complexifie cette approche parodique. La nature anti-héroïque du « povre Villon » contamine le

regard qu'il porte sur les figures exemplaires. Ainsi la mésaventure sexuelle de François avec Catherine de Vaucelles, évoquée en première personne à la fin d'une double ballade (« de moy, povre, je vueil parler³⁸ »), engage une relecture rétrospective de l'histoire mythologique et biblique. La déchéance de Salomon, Orphée, Sardanapale et autres grands hommes entre les bras de femmes légères justifie la déconvenue intime de Villon, tout en lui permettant s'inscrire dans la généalogie des héros déconfités³⁹.

La comparaison du *Lais*, du *Testament* et des *Poésies diverses* met ainsi en valeur le tourbillon des identités poétiques que Villon a endossées. Le moraliste chrétien hanté par la mort côtoie dans son œuvre l'ancien étudiant amateur d'humour transgressif et de parodie burlesque, deux caractéristiques de la culture joyeuse des intellectuels ; le petit délinquant y rencontre l'aspirant poète de cour. Toutes ces postures ne sont pas rares au XV^e siècle, mais la singularité de Villon est de les articuler dans une savante incohérence⁴⁰, que reflètent les traitements contradictoires qu'il a donnés du filon héroïque de sa poésie, tour à tour tourné en dérision, dégradé par le temps ou revitalisé.

La ballade, « digne forme heroïque » ?

Le déploiement progressif du *textum* villonien s'inscrit aussi dans le travail des formes. Au cœur de ce travail se trouve la ballade, où, selon Marot, s'est cristallisée la veine « héroïsante » de Villon. Ce dernier a en effet plébiscité cette forme fixe, en composition autonome ou insérée dans le *Testament*, au point qu'elle est devenue sa marque de fabrique pour ceux qui s'inspireront de lui du XIX^e au XXI^e siècle⁴¹. En outre, même si l'*Instructif de la seconde rhétorique*, l'un des principaux arts poétiques en français sous le règne de Louis XI, voit « la digne forme heroïque » dans le chant royal plutôt que dans la simple ballade⁴², celle-ci est en moyen français une forme régulièrement associée à l'expression de la « poésie », c'est-à-dire, selon la définition qu'en a donné Jacques Legrand au début du XV^e siècle, des figures et des faits mémorables issus de la mythologie ou de l'histoire ancienne⁴³. Comme Jacques Legrand lui-même, les auteurs des arts de seconde rhétorique en moyen français ont fréquemment dressé des listes commentées de héros et d'héroïnes prêts à l'emploi poétique pour aider les écrivains à « faire diz, lays,

ballades ou rommans⁴⁴ ».

La forme ballade est à plusieurs égards un canal efficace pour la veine héroïque et Villon l'a parfaitement saisi, comme le montre sa *Ballade contre les ennemis de la France*. La construction métrique d'une ballade implique en effet que chaque strophe soit une argumentation dirigée vers un refrain qu'elle justifie. Cette dynamique interne permet d'accueillir facilement des constructions syntaxiques enchaînées ou paratactiques. C'est ici le cas de la description des souffrances infligées à diverses figures exemplaires. Leur énonciation au subjonctif et leur conclusion par un refrain identique transforme ce passé de violence en châtement futur pour « qui mal voudroit au royaume de France⁴⁵ ». Un tel pliage analogique est caractéristique des rhétoriques d'imprécation et de glorification que diffusent à la même époque les ballades des Rhétoriciens⁴⁶.

De plus, la ballade est une forme fondée sur le retour du même schéma de rimes au fil des strophes et du refrain, ce qui met en valeur la virtuosité des consonances. La conception de rimes riches, dont Villon lui-même souligne l'importance à propos d'une ballade insérée dans le *Testament*⁴⁷, est ici facilitée par la mise en série des noms héroïques. « Tantalus » appelle « Dedalus », « Narcisus » puis d'autres noms à terminaison identique jusqu'au substantif « vertus », qui, placé entre « espérance » et « France », couronne le poème⁴⁸. « Nabuchodonosor » invite au tour de force en rimant avec « thoison d'or », « butor » et... « saint Victor »⁴⁹. Quant aux vers employés dans les ballades, ils sont le plus souvent chez Villon des décasyllabes, une scansion qui évoque l'épique – un siècle plus tard, du Bellay les nommera « vers héroïques⁵⁰ ». On comprend dès lors pourquoi Marot a été sensible au contraste entre les ballades en décasyllabes, qui cristallisent l'essentiel de la rhétorique exemplaire dans le *Testament*, et les huitains en octosyllabes où résonne le rire irrespectueux du poète.

« Faire une œuvre de longue durée » : Villon et les ambiguïtés de la réception

François Villon a-t-il été un poète héroïque ? La question ne surprend finalement que si l'on oublie que ses textes n'ont cessé d'être interprétés au prisme des sensibilités

littéraires dominantes. La figure de clochard des lettres à laquelle il est encore associé aujourd'hui est un héritage du XIX^e siècle, reflet du goût des romantiques puis des symbolistes pour les poètes maudits. Plus tôt, il avait été campé en truand rusé et bon vivant, une fiction diffusée dès les années 1480 par les *Repues franches* et dont s'est souvenu Rabelais⁵¹. Mais, à la même époque, d'autres récepteurs ont vu en lui un poète savant, excellent connaisseur de la culture héroïque et des écritures de gloire pratiquées par les auteurs de cour. Or cette lecture a justement été le fait de ces auteurs. Dès la fin du XV^e siècle, les Rhétoriciens ont intégré les ballades de Villon à leurs recueils personnels⁵² ; Clément Marot, leur héritier, a publié la première édition critique de son œuvre au sein d'une série de publications sur les classiques contemporains, d'Alain Chartier à Jean Lemaire⁵³.

On peut certes soupçonner les Rhétoriciens et leur fils spirituel d'avoir porté un regard biaisé sur l'écriture villonienne en valorisant sa « veine héroïque » au point d'en faire la principale raison à leurs yeux de la canonisation de l'écrivain. En effet, pour Marot, la multiplicité des postures, des registres et des thèmes déployés par Villon, loin d'être un signe de son excellence, a éloigné le Parisien du statut de modèle littéraire. Il y a « trop de Villons⁵⁴ » non seulement parce que les publications de lui et sur lui ont fleuri au début du XVI^e siècle, mais parce que l'œuvre elle-même a un fonctionnement apparemment contradictoire.

Marot note en particulier deux insuffisances. Les vers de maître François portent souvent à ses yeux sur des sujets trop infimes, des circonstances trop éphémères pour pouvoir prétendre « faire une œuvre de longue durée⁵⁵ », la plus haute ambition du poète. Entre les dons dérisoires du *Testament* et les figures glorieuses qui peuplent de nombreuses ballades se creuse en effet un hiatus, où vient se loger le débat autour du statut de la poésie, art de l'instant ou de l'éternité, qui se poursuivra jusqu'à Mallarmé⁵⁶.

Une autre faiblesse viendrait du caractère urbain de l'inspiration villonienne, tirée de ces grandes villes dont le nom du poète se fait l'écho et non des cours princières qui seules accordent « le chapeau de laurier » distinguant l'auteur d'exception⁵⁷. Mais, n'en déplaise au courtisan de François I^{er}, Villon n'a méconnu ni les cercles de cour ni les écritures de glorification qui s'y pratiquaient. En

témoigne par exemple l'hommage rendu dans le *Testament* au roi Louis XI, auquel le poète promet la destinée, la réputation et la nombreuse descendance qui caractérisent les grands héros⁵⁸. Quant au rêve du poète lauréat, il affleure peut-être dans la ballade que Villon offre à un chevalier amoureux : l'écrivain y pallie le manque d'habileté à parler d'un homme dont le courage égale celui d'Hector et de Troilus en héroïsant son aimée, assimilée à un doux laurier (« lorrier souët⁵⁹ »).

La poésie héroïque a donc bien été l'un des possibles de l'œuvre de Villon. Cette veine, à la fois filon stylistique et innutrition littéraire, apparaît comme une impulsion essentielle mais non univoque de son écriture. En effet, Villon a traité d'une manière sciemment instable les figures mythologiques et antiques, les valeurs chevaleresques et épiques et la rhétorique de l'éloge et du blâme qui leur était liée en moyen français. Tantôt exemple de la caducité de toute chose, tantôt promesse d'éternité, tour à tour exalté et parodié, le monde des héros et des héroïnes ajoute ses couleurs contrastées à sa poétique de l'inconstance.

Alors Villon, poète héroïque ? L'histoire récente des interprétations de l'œuvre a minimisé ce fil interprétatif au profit des lectures mélancoliques et ironiques qui dominent aujourd'hui. Mais il demeure encore suffisamment apparent dans de nombreux poèmes pour qu'il soit pertinent de le prendre en compte dans les analyses du *textum* villonien. En effet, cette ligne de sens est un possible de l'écriture poétique dont Villon lui-même laisse souvent disparaître l'importance, fut-ce sous la forme de l'indice mélancolique ou moqueur. Pour que « l'escumeur » Villon cesse d'être un pirate des écritures de gloire, il aurait fallu peut-être, nous dit-il, la rencontre d'un prince-mécène égal à Alexandre le Grand⁶⁰. Plus sûrement, il aurait fallu ce que Marot implicitement attendait et ce que Villon a volontairement détourné : une plume plus sûre et peut-être moins virtuose que le griffonnage à la pointe de « charbon » qu'il nous propose, afin que notre mémoire du « bon follastre » devienne une « autre histoire⁶¹ », brodant plus nettement le fil rouge de l'héroïsme sur le noir des vers désenchantés.

Notes

1 Voir les articles de S. Bagoly, « *De mainctz auteurs une progression*. Un siècle à la recherche du Parnasse français », *Le Moyen français*, n° 17, 1985, p. 83-123 et de J. Cerquiglini-Toulet, « À la recherche des pères : la liste des auteurs illustres à la fin du Moyen Âge », *Modern Langage Notes*, vol. 116, n° 4, septembre 2001, p. 630-643.

2 Les propos liminaires de Clément Marot à l'édition de 1533 sont ici cités dans « Clément Marot, textes liminaires aux “Œuvres de François Villon de Paris” », François Villon, *Œuvres complètes*, éd. J. Cerquiglini-Toulet avec la collaboration de L. Tabard, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 2014, p. 425.

3 Voir, parmi de nombreuses études, M. Lazard, « Clément Marot éditeur et lecteur de Villon », *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, n° 32, 1980, p. 7-20 ; J. Cerquiglini-Toulet, « Marot et Villon », dans *Villon et ses lecteurs*, éd. J. Dufournet, M. Freeman et J. Dérens, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 19-32 ; P. Chiron, « L'édition des Œuvres de Villon annotée par Clément Marot, ou comment l'autorité vient au texte », *Littératures classiques*, n° 64, 2007/3, p. 33-51. DOI : 10.3917/licla.064.0033.

4 Clément Marot, « Textes liminaires [...] » dans François Villon, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 427.

5 François Villon, *Lais, Testament, Poésies diverses*, éd. J.-C. Mühlethaler, avec *Ballades en jargon*, éd. É. Hicks, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 182, v. 1699. Désormais toutes les citations de Villon sont tirées de cette édition.

6 Clément Marot, « Complainte à Guillaume Preudhomme », dans *Œuvres poétiques*, éd. G. Defaux, Paris, Classiques Garnier, 1993, t. II, p. 390, v. 128.

7 La seule occurrence de « poete » chez Villon renvoie à Virgile, *Épître à Marie d'Orléans*, *op. cit.*, p. 322, v. 120.

8 Nicole Oresme, *Le Livre de Ethiques d'Aristote*, éd. A. D. Menut, New York, G. E. Stechert, 1940, p. 130.

9 François Villon, *op. cit.*, p. 204, v. 2074-2075.

10 *Ibid.*, refrain de la ballade, v. 2071, 2083, 2095.

11 *Ibid.*, p. 44, v. 5-6.

12 Citation de l'*Épître aux Romains* dans la *Ballade de bon conseil*, *op. cit.*, p. 334, v. 33-34 ; renvoi à Salomon dans le *Débat de Villon et de son cœur*, *ibid.*, p. 310, v. 35-38.

13 Virgile et Caton sont cités dans l'*Épître à Marie d'Orléans*, *ibid.*, p. 322, v. 107-108 et 117-120 ; Valère sert de caution à l'*exemplum* de Diomède et d'Alexandre dans le *Testament*, *ibid.*, p. 92, v. 159.

14 *Ibid.*, *Testament*, p. 98, v. 276-280.

15 Sur le sens de cette notion dans la préface de Marot, voir J. Cerquiglini-Toulet, « Marot et Villon », art. cit. p. 25 ; et sur son utilisation chez George Chastelain, premier des Rhétoriciens, E. Doudet, « *Un cristal mucié en un coffre* ». *Poétique de George Chastelain (1415-1475)*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 168-171.

16 George Chastelain, Jean Robertet, Jean de Montferrant, *Les Douze dames de rhétorique*, éd. D. COWLING, Genève, Droz, 2002, p. 151-152 et n° 12 du cahier d'illustration, manuscrit de Cambridge, University Library, Nn III 2, fol. 34v.

17 N. Regalado, « La fonction poétique des noms propres dans le *Testament* de Villon », *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, n° 32, 1980, p. 51-68 ; M. Jeay, *Le Commerce des mots. L'usage des listes dans la littérature médiévale (XII^e-XV^e siècles)*, Genève, Droz, 2006, p. 430-458.

18 Quatre personnages sont cités dans la première et cinq dans la dernière strophe pour la ballade des dames,

dans François Villon, *op. cit.*, p. 102-104 ; six personnages sont cités dans la première strophe et trois dans l'envoi de la ballade des seigneurs, p. 104-106.

19 G. M. Cropp, « La Ballade des seigneurs de François Villon et les chroniques », *Le Moyen Âge*, 5^e série, vol. 8, 1994-2, p. 221-236.

20 Le traitement différent des héros et des héroïnes engage à nuancer la similarité des deux ballades longtemps argumentée par la critique, voir Jean Frappier, « Les trois ballades du temps jadis dans le Testament de François Villon », *Bulletin de la classe des Lettres et Sciences morales et politiques*, 5^e série, 67, 1971-1976, p. 316-341.

21 Voir la ballade de la Belle Heaumière aux filles de joie (*op. cit.*, p. 114-116) et la double ballade sur la déchéance des héros amoureux (*ibid.*, p. 120-122).

22 *Ibid.*, Testament, p. 104, v. 357 ; p. 102, v. 331 ; sur la sexualité d'Alcibiade : Ch. Marchello-Nizia, « Villon l'imposteur », dans *Villon entre mythe et poésie*, éd. J. Dufournet et M. Faure, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 127-148.

23 George Chastelain, *Œuvres* [1863], éd. J. Kervyn de Lettenhove, Genève, Slatkine reprints, 1970, vol. 2, p. 151-152 ; sur cette comparaison : J. Dufournet, *Nouvelles recherches sur Villon*, Paris, Honoré Champion, 1980, p. 36-43 ; et sur le sens de ce passage chez Chastelain : E. Doudet, « Un cristal mucié en un coffre ». *Poétique de George Chastelain (1415-1475)*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 269-274.

24 *Op. cit.*, p. 106, v. 392, 400, 408, 412.

25 « *Jam nova progenies demittitur alto.* » (nous traduisons : « Voici qu'une nouvelle race descend des hauts cieux. »), *ibid.*, p. 316.

26 *Ibid.*, p. 322, v. 121-124.

27 J.-C. Mühlethaler, « François Villon, nouvel Énée ? De l'ouverture à la clôture de l'Épître à Marie d'Orléans », *Le Moyen français*, n° 62, 2008, p. 99-116, DOI : 10.1484/J.LMFR.1.100145.

28 *Op. cit.*, Testament, p. 204, v. 2062.

29 Clément Marot, « Textes liminaires [...] » dans François Villon, *Œuvres complètes, op. cit.*, p. 427.

30 *Ibid.*

31 « Du Psalmiste je prens les dictz », *ibid.*, Épître, p. 318, v. 41.

32 *Ibid.*, Épître, p. 322, v. 111.

33 *Ibid.*, *Débat de Villon et de son cœur*, p. 308, v. 8-9.

34 L'Infortuné, *L'Instructif de la seconde rhétorique*, éd. E. Buron, O. Halévy, J.-C. Mühlethaler, dans *La Muse et le Compas*, éd. J.-Ch. Monferran, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 114, v. 1320.

35 *Op. cit.*, Testament, p. 84, v. 1 ; p. 94, v. 202 ; p. 90, v. 120 ; p. 94, v. 206.

36 *Ibid.*, *Lais*, p. 48, v. 72 et v. 83.

37 *Ibid.*, *Lais*, p. 48, v. 90 ; p. 52, v. 146.

38 *Ibid.*, *Testament*, p. 122, v. 657.

39 Le même jeu de renversement sur les généalogies symboliques est perceptible dans la *Ballade de l'appel* : Villon affirme qu'il aurait échappé à la torture s'il avait été descendant d'Hugues Capet, tout en mentionnant que le fondateur de la royauté française était « extrait de boucherie » (p. 302, v. 10), guère plus noble donc que « la peticte extrasse » du poète (*Testament*, p. 98, v. 274).

40 Sur l'importance de cette notion chez Villon, voir J. Taylor, « *Ballade des seigneurs du temps jadis* : la poétique de l'incohérence », dans *Villon at Oxford, The Drama of the Text*, éd. M. Freeman et J. Taylor, Amsterdam, Rodopi, 1999, p. 35-50.

41 B. Degott, « Au nom du frère. Villon dans la ballade française après 1850 », dans *Villon et ses lecteurs*, *op. cit.*, p. 119-136.

42 L'Infortuné, *L'Instructif de la seconde rhétorique*, *op. cit.*, p. 114 ; le chant royal, composé de cinq strophes de onze vers et d'un envoi, est dans ce traité une « couleur de rhétorique française » proche de la ballade, composée en général de trois strophes de huit vers et d'un envoi.

43 Jacques Legrand, *Archiloge Sophie*, éd. E. Beltran, Genève-Paris, Slatkine, 1986, p. 149.

44 *Les Règles de la seconde rhétorique*, dans *Recueil d'arts de seconde rhétorique* [1902], éd. E. Langlois, Genève, Slatkine reprints, 1974, p. 39. Sur les liens possibles entre ces listes et certaines ballades de Villon, T. Van Hemelryck, « La *Ballade contre les ennemis de la France*, une ultime relecture ? », *Le Moyen français*, n° 48, 2001, p. 37-55. DOI : 10.1484/J.LMFR.3.61.

45 *Op. cit.*, refrain, p. 330-332, v. 11, 22, 33, 38.

46 Voir par exemple Jean Molinet, ballade « Des chaulx fourniaux que garde Cerberus », *Les Faictz et dictz de Jean Molinet*, éd. N. Dupire, Paris, Firmin Didot, 1936-1939, t. II, p. 859-860. Sur la proximité stylistique entre Villon et les rhétoriciens bretons et bourguignons du XV^e siècle, voir A. Armstrong, « François Villon : rhétoricien ? » dans *Villon at Oxford, op. cit.*, p. 51-84. Une autre ballade imprécatoire de Villon, présentée comme une recette de cuisine contre les mauvaises langues, est insérée dans le *Testament, op. cit.*, p. 166-168.

47 Avant d'introduire la « Ballade a s'ameye », Villon appelle l'attention sur son système de rimes : « ceste ballade luy envoie / qui se termine tout par erre [r] », *ibid.*, *Testament*, p. 136, v. 934.

48 *Ibid.*, *Ballade contre les ennemis de la France*, p. 330-332, v. 7, 10, 18, 37.

49 *Ibid.*, p. 330-332, v. 7, 10 ; *ibid.*, v. 4, 2, 13, 26.

50 Joachim du Bellay, *La Deffence et Illustration de la langue françoise*, éd. Henri Chamard, Paris, Société des textes français modernes, 2000, livre II, chapitre 4, p. 119.

51 N. Labère, « “En disant mainte bonne bave / d'avoir du meilleur de la cave” : les compagnons des *Repues franches* (1480-1500) à la table de maître François Villon », dans *Villon, mythe et poésie, op. cit.*, p. 251-260.

52 Sur cette réception, E. Doudet, « Villon et les Rhétoriciens : mythologie comparée de l'automne du Moyen Âge », dans *Villon, mythe et poésie, op. cit.*, p. 219-233.

53 Sur la collection conçue par Galliot du Pré, Jean Balsamo, « La collection des anciens poètes français de Galliot Du Pré (1528-1533) », *L'Analisi linguistica e letteraria*, n° 1-2, 2000, p. 177-194.

54 Clément Marot, « Textes liminaires [...] » dans François Villon, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 424.

55 Clément Marot, *ibid.*, p. 427. Marot prend ici position dans les débats qui ont entouré le statut de la poésie aux XV^e et XVI^e siècles, voir François Cornilliat, *Sujet caduc, noble sujet. La poésie de la Renaissance et le choix de ses "arguments"*, Genève, Droz, 2009.

56 Stéphane Mallarmé, « Crise de vers », dans *Igitur, Divagations, Un coup de dés*, Paris, Gallimard, 1976, p. 238-252.

57 « Et ne fay doubtte qu'il n'eust emporté le chapeau de laurier devant tous les poetes de son temps s'il eust esté nourry en la court des Roys et des Princes », Clément Marot, *op. cit.*, p. 427.

58 *Op. cit., Testament*, p. 86-88, v. 56-72. Contrairement à une lecture répandue, ces vers ne semblent pas forcément ironiques, car les douze enfants souhaités au roi de France, qui rappellent la nombreuse famille du roi Priam, sont un lieu commun des « vers heroÿques » définis par Nicole Oresme dans les années 1370.

59 *Op. cit., Testament*, p. 162, v. 1376-1377 ; p. 164, v. 1388. Sur l'interprétation métaphorique du laurier et de l'olivier dans ces vers, voir J. Dufournet, « Au cœur du *Testament* de Villon : la ballade pour Robert d'Estouteville », *Dernières recherches sur Villon*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 105-120.

60 *Op. cit., Testament*, p. 90-92, v. 129-160.

61 *Ibid., Testament*, p. 192, v. 1880, 1883, 1877.

Bibliographie

Œuvres

DU BELLAY, Joachim, *La Deffence et Illustration de la langue françoÿse*, éd. Henri CHAMARD, Paris, Société des textes français modernes, 2000.

FRANÇOIS VILLON, *Lais, Testament, Poésies diverses*, éd. Jean-Claude MÜHLETHALER, avec *Ballades en jargon*, éd. Éric HICKS, Paris, Honoré Champion, coll. « Champion Classiques », 2004.

GEORGE CHASTELAIN, *Œuvres* [1863], éd. Joseph KERVYN DE LETTENHOVE, Genève, Slatkine reprints 1970, 8 vol. , vol. 2.

GEORGE CHASTELAIN, JEAN ROBERTET, JEAN DE MONTFERRANT, *Les Douze dames de rhétorique*, éd. David COWLING, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 2002.

L'INFORTUNÉ, *L'Instructif de la seconde rhétorique*, éd. Emmanuel BURON, Olivier HALÉVY, Jean-Claude MÜHLETHALER, dans *La Muse et le Compas*, éd. Jean-Charles MONFERRAN, Paris, Classiques Garnier, coll. « Textes de la Renaissance », 2015.

JACQUES LEGRAND, *Archiloge Sophie*, éd. Evencio BELTRAN, Genève-Paris, Slatkine, 1986.

JEAN MOLINET, *Les Faictz et dictz de Jean Molinet*, éd. Noël DUPIRE, Paris, Firmin Didot, coll. « Société des

Anciens Textes Français », 1936-1939, t. II.

MALLARMÉ, Stéphane, *Igitur, Divagations, Un coup de dés*, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1976.

MAROT, Clément, *Œuvres poétiques*, éd. Gérard DEFAUX, Paris, Classiques Garnier, coll. « Classiques jaunes », 1993, t. II.

–, « Textes liminaires aux “Œuvres de François Villon de Paris” », dans FRANÇOIS VILLON, *Œuvres complètes*, éd. Jacqueline CERQUIGLINI-TOULET avec la collaboration de Laëtitia TABARD, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de La Pléiade », 2014.

NICOLE ORESME, *Le Livre de Ethiques d'Aristote*, éd. Albert Douglas MENUT, New York, G. E. Stechert, 1940.

Les Règles de la seconde rhétorique, dans *Recueil d'arts de seconde rhétorique* [1902], éd. Ernest LANGLOIS, Genève, Slatkine reprints, 1974.

Études

ARMSTRONG, Adrian, « François Villon : rhétoricien ? » dans *Villon at Oxford. The Drama of the Text*, éd. Michael FREEMAN et Jane TAYLOR, Amsterdam, Rodopi, 1999, p. 51-84.

BAGOLY, Suzanne, « *De mainctz auteurs une progression. Un siècle à la recherche du Parnasse français* », *Le Moyen français*, n° 17, 1985, p. 83-123.

BALSAMO, Jean, « La collection des anciens poètes français de Galliot Du Pré (1528-1533) », *L'Analisi linguistica e letteraria*, n° 1-2, 2000, p. 177-194.

CERQUIGLINI-TOULET, Jacqueline, « À la recherche des pères : la liste des auteurs illustres à la fin du Moyen Âge », *Modern Language Notes*, vol. 116, n° 4, septembre 2001, p. 630-643.

–, « Marot et Villon », dans *Villon et ses lecteurs*, éd. Jean DUFOURNET, Michael FREEMAN et Jean DÉRENS, Paris, Honoré Champion, coll. « Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge », 2005, p. 19-32.

CHIRON, Pascale, « L'édition des Œuvres de Villon annotée par Clément Marot, ou comment l'autorité vient au texte », *Littératures classiques*, n° 64, 2007/3, p. 33-51. DOI : 10.3917/licla.064.0033.

CORNILLIAT, François, *Sujet caduc, noble sujet, La poésie de la Renaissance et le choix de ses « arguments »*, Genève, Droz, coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », 2009.

CROPP, Glynnis M., « La Ballade des seigneurs de François Villon et les chroniques », *Le Moyen Âge*, 5^e série, vol. 8, 1994-2, p. 221-236.

DEGOTT, Bertrand, « Au nom du frère. Villon dans la ballade française après 1850 », dans *Villon et ses lecteurs*, éd. Jean DUFOURNET, Michael FREEMAN et Jean DÉRENS, Paris, Honoré Champion, coll. « Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge », 2005, p. 119-136.

DOUDET, Estelle, « *Un cristal mucié en un coffre* ». *Poétique de George Chastelain (1415-1475)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque du XV^e siècle », 2005.

–, « Villon et les Rhétoriciens : mythologie comparée de l'automne du Moyen Âge », dans *Villon, mythe et poésie*, éd. Jean DUFOURNET et Marcel FAURE, Paris, Honoré Champion, coll. « Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge », 2011, p. 219-233.

DUFOURNET, Jean, *Nouvelles recherches sur Villon*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque du XV^e siècle », 1980, p. 36-43.

–, « Au cœur du Testament de Villon : la ballade pour Robert d'Estouteville », *Dernières recherches sur Villon*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque du XV^e siècle », 2008, p. 105-12.

FRAPPIER, Jean, « Les trois ballades du temps jadis dans le Testament de François Villon », *Bulletin de la classe des Lettres et Sciences morales et politiques*, 5^e série, vol. 67, 1971-1976, p. 316-341.

JEAY, Madeleine, *Le Commerce des mots. L'usage des listes dans la littérature médiévale (XII^e-XV^e siècles)*, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », 2006.

LABÈRE, Nelly, « “En disant mainte bonne bave / d'avoir du meilleur de la cave” : les compagnons des Repues franches (1480-1500) à la table de maître François Villon », dans *Villon, mythe et poésie*, éd. Jean DUFOURNET et Marcel FAURE, Paris, Honoré Champion, coll. « Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge », 2011, p. 251-260.

LAZARD, Madeleine, « Clément Marot éditeur et lecteur de Villon », *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, n° 32, 1980, p. 7-20.

MARCELLO-NIZIA, Christiane, « Villon l'imposteur », dans *Villon entre mythe et poésie*, éd. Jean DUFOURNET et Marcel FAURE, Paris, Honoré Champion, coll. « Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge », 2011, p. 127-148.

MÜHLETHALER, Jean-Claude, « François Villon, nouvel Énée ? De l'ouverture à la clôture de l'Épître à Marie d'Orléans », *Le Moyen français*, n° 62, 2008, p. 99-116, DOI : 10.1484/J.LMFR.1.100145.

REGALADO, Nancy, « La fonction poétique des noms propres dans le Testament de Villon », *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, n° 32, 1980, p. 51-68.

TAYLOR, Jane, « “Ballade des seigneurs du temps jadis” : la poétique de l'incohérence », dans *Villon at Oxford, The Drama of the Text*, éd. Michael FREEMAN et Jane TAYLOR, Amsterdam, Rodopi, 1999, p. 35-50.

VAN HEMELRYCK, Tania, « La Ballade contre les ennemis de la France, une ultime relecture ? », *Le Moyen français*, n° 48, 2001, p. 37-55. DOI : 10.1484/J.LMFR.3.61.

Pour citer ce document

Estelle Doudet, «François Villon, une poésie «héroïque»?», *Acta Litt&Arts* [En ligne], Acta Litt&Arts, Relire Villon : Lais, Testament, Poésies diverses, mis à jour le : 15/01/2021, URL : <http://ouvroir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/revues/actalittarts/635-francois-villon-une-poesie-heroique>.

Quelques mots à propos de : Estelle Doudet (/revues/actalittarts/auteur/355)

Universités de Lausanne et Grenoble Alpes
Institut Universitaire de France

Du même auteur (/revues/actalittarts/auteur/355)

Publications en open access dans Acta Litt&Arts (/revues/actalittarts/)



(<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>)

Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>)

ISSN 2496-5731

- Mentions légales (/mentions-legales)
- Se connecter (/user)

Ce site est développé par

-  UNIVERSITÉ
Grenoble Alpes (<http://www.univ-grenoble-alpes.fr/>)
-  ramure.net (<http://ramure.net>)